TSX-V : SOI

RESSOURCES SIRIOS INC.
RAPPORT DE GESTION ANNUEL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2023

Ce rapport de gestion est daté du 25 octobre 2023 et présente une analyse des résultats et de la situation financière au 30 juin 2023 de Ressources Sirios Inc. Cette discussion et analyse des résultats financiers annuels devraient être lues en parallèle avec les états financiers annuels audités pour les exercices terminés le 30 juin 2023 et 2022.

Ce rapport de gestion contient des énoncés d'ordre prospectif non appuyés par des faits historiques. Les énoncés prospectifs expriment, à la date de ce rapport, les estimations, prévisions, attentes et opinions du conseil d'administration par rapport aux activités et à l'égard d'évènements futurs de la Société. Les énoncés prospectifs exprimés dans ce rapport sont raisonnables, mais ils comprennent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avèreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les évènements futurs de la Société par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent sans s'y limiter, la volatilité du prix des substances minérales, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales et les besoins additionnels de financement ainsi que la capacité de la Société à obtenir du financement.

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et conformément aux méthodes comptables que la Société a adoptées pour ses états financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2023. Ces méthodes comptables sont fondées sur les normes IFRS qui, selon la Société, seront alors en vigueur.

1. MISSION ET PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Ressources Sirios Inc. (« Sirios » ou « la Société ») a pour mission la découverte de gisements de classe mondiale de métaux précieux à la Baie James, dans l'est du Canada. Sirios a su développer au cours des années une grande expertise de l'exploration de cette région.

Les actions ordinaires de Sirios, compagnie du Tiers 1, se transigent à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole « SOI ». Au 30 juin 2023, il y a 268 331 213 actions ordinaires de Sirios émises et en circulation.

Sirios détient, en date du 30 juin 2023, plusieurs projets à haut potentiel, dont principalement :

- CHEECHOO (100 %) : découverte aurifère à proximité de la mine Éléonore de Newmont Corp.
- AQUILON (100 %) : recelant de nombreuses veines aurifères à très hautes teneurs.
- MASKWA et LI-52 (100%) : grandes propriétés avec excellent potentiel en or et lithium.

2. SOMMAIRE DES ACTIVITÉS DE L'EXERCICE

- Clôture d'un placement accréditif pour un montant de 999 999 $;
- Clôture d'un placement non-accréditif pour un montant de 1 175 327 $;
- Rachat d'une portion de la redevance sur la propriété Aquilon;
- Signature d'une entente d'option pour un montant de 14,8M $, avec Sumitomo Metal Mining Canada Ltd., sur la propriété Aquilon;
- Mise-à-jour de l'estimation des ressources du projet Cheechoo;
- Nominations de nouveaux membres au conseil d'administration, qui demeure à 5 membres;
- Vente de la propriété Pontax pour une contrepartie d'environ 1,5M $;
- Dépenses en exploration et évaluation de 1 856 206 $, effectuées principalement sur la propriété Cheechoo.

3. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

3.1. Sommaire des activités d'exploration

Le tableau suivant présente les principales dépenses d'exploration et d'évaluation faites sur les propriétés Aquilon et Cheechoo durant l'exercice. Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet de travaux d'exploration durant l'exercice.

	Aquilon	Cheechoo	TOTAL
Levé géologique	-	9 339	**9 339**
Levé géochimique	-	8 486	**8 486**
Forage	5 891	279 874	**285 765**
Échantillonnage	15 107	1 004 810	**1 019 917**
Autres*	38 109	494 590	**532 699**
TOTAL	**59 107**	**1 797 099**	**1 856 206**

* Un montant de 452 940 $, compris dans la catégorie « Autres », ne constitue pas une sortie d'argent. Il est composé principalement de la charge d'octroi d'options d'achat d'actions, ainsi que de la charge d'amortissement.

4. PROJETS D'EXPLORATION

Les données techniques concernant la propriété Cheechoo qui figurent dans le présent rapport ont été approuvées par Dominique Doucet, ing., président de Sirios et Jordi Turcotte, géo., géologue sénior, personnes qualifiées au sens du Règlement 43-101. Les informations concernant la propriété Aquilon qui figurent dans le présent rapport ont été approuvées par Dominique Doucet, ing. et Roger Moar, géo., géologue sénior, également personne qualifiée. Les

projets sont localisés à la figure 1. Le lecteur est prié de se référer au site web de la Société (www.sirios.com) pour obtenir de plus amples informations sur ses activités d'exploration.

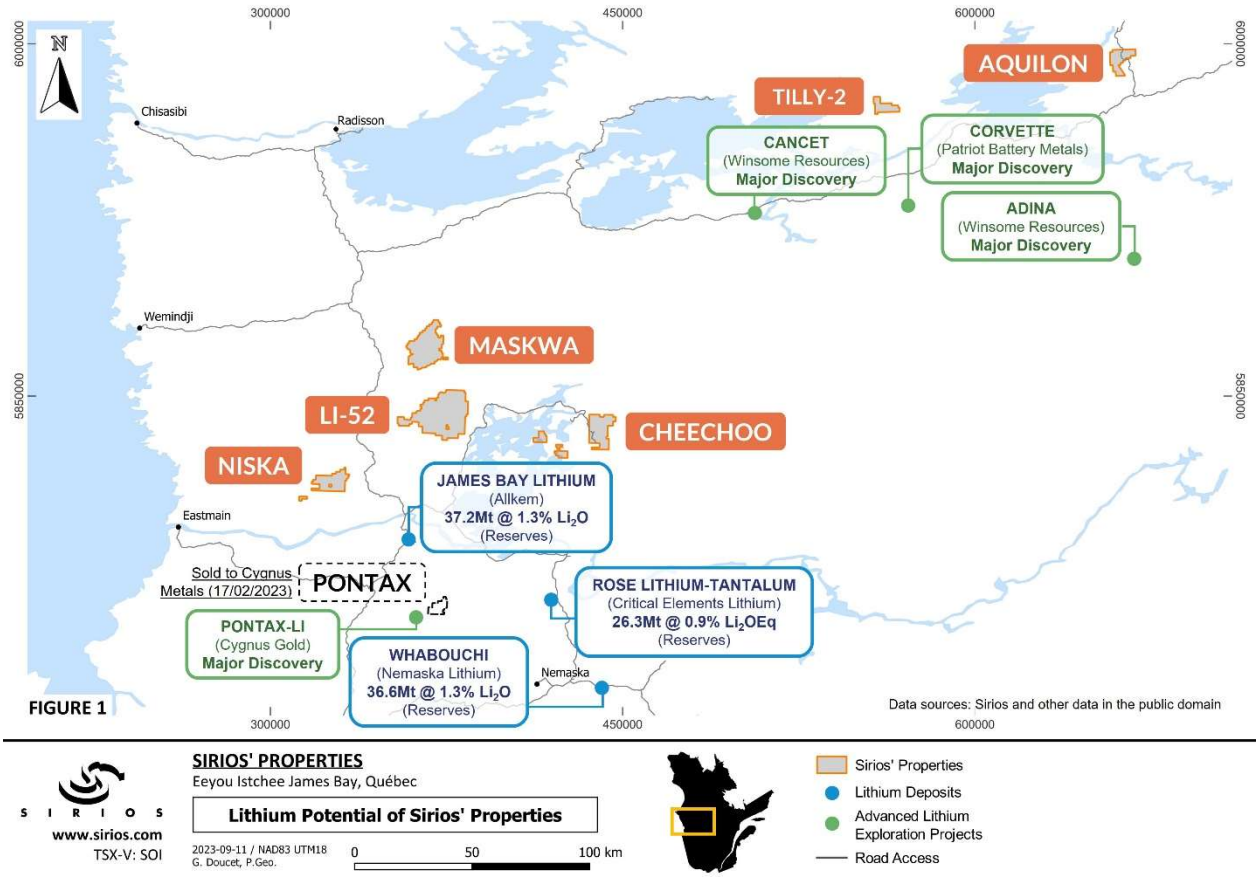

Figure 1 : Localisation des projets de Sirios

4.1. Propriété Cheechoo

Les blocs de claims originaux

La propriété, située à 320 km au nord de Matagami, Eeyou Istchee Baie-James au Québec, était originalement formée de deux blocs de claims non contigus couvrant une superficie de 81 km2. Son bloc principal, qui était formé de 121 claims, est situé à 7 km à l'est de la mine d'or Éléonore de Newmont Corporation dans le feuillet SNRC 33B12 (figure 2). Le deuxième bloc, constitué de 35 claims, est situé à environ 20 km à l'ouest du bloc principal. Les 156 claims originaux sont détenus à 100 % par Sirios avec une redevance pour l'or sur 145 claims à Gold Royalty Corp qui varie entre 2,5 % et 4 % ("Net returns") pour l'or en fonction du prix de l'or et qui est de 4% de retour net pour toutes les autres substances extraites du projet. Notamment, la redevance sur l'or serait de 3,5 % pour un prix de l'once d'or compris entre 2 400 $ et 3 000 CAD$. En 2022, Sirios a ajouté, par désignation sur carte, 69 nouveaux claims à la propriété, dont une partie (34 claims) forme un troisième bloc non-contigu aux blocs originaux de la propriété dans le feuillet SNRC 33C09. Ces 69 nouveaux claims sont détenus à 100% par Sirios et ne sont grevés d'aucune redevance.

Agrandissement récent de la propriété

Durant les mois de novembre 2022 et mars 2023, Sirios a ajouté, par désignation sur carte, **81 nouveaux claims, 75 sont adjacent au bloc principal** agrandissant la propriété vers le nord-est **(réf. communiqué du 31 janvier 2023) et 6 sont adjacent au bloc sud.** Ces 81 nouveaux claims sont détenus à 100% par Sirios et ne sont grevés d'aucune redevance. **La propriété Cheechoo est donc maintenant constituée de 306 claims couvrant une superficie de**

157 km², répartis en trois blocs non contigus (figure 2). Les nouveaux claims ont été acquis, entre autres, par Sirios **pour leur potentiel d'exploration pour le lithium.**

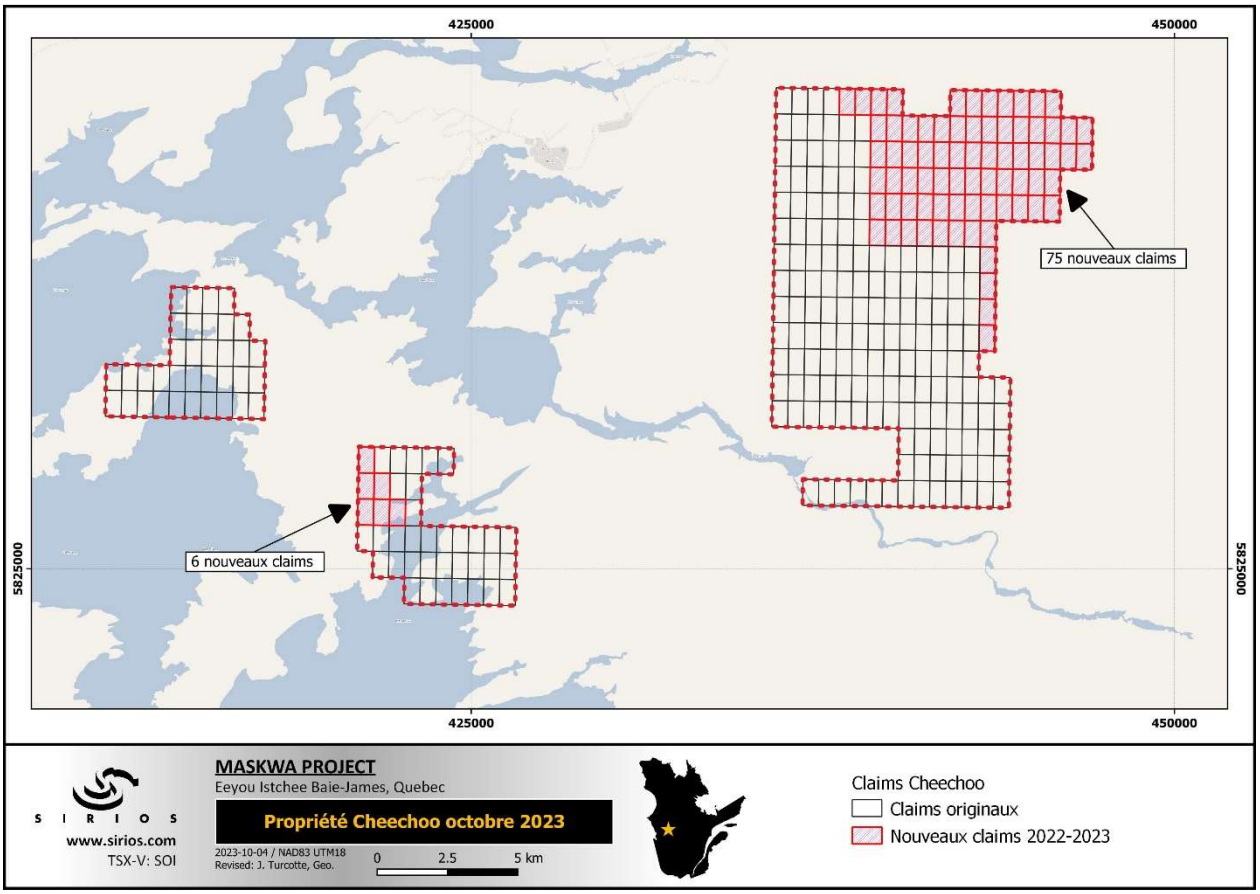

Figure 2 : Localisation des nouveaux claims de la propriété Cheechoo

4.1.1. Travaux effectués

4.1.1.1. Estimation de ressources

En décembre 2022, Sirios a publié la mise à jour de l'estimation des ressources sur la propriété aurifère Cheechoo. **Le gîte Cheechoo compte dorénavant 74% d'onces d'or dans la catégorie indiquée. De plus, la teneur en or des ressources indiquées montre une hausse de 45% par rapport aux ressources de 2020.** Cette mise-à-jour des ressources fait suite à la campagne de forage de définition réalisée en 2021, qui totalisait 6 836 m, sur la propriété Cheechoo. Le rapport technique, produit pour Sirios par BBA et conforme au Règlement 43-101, détaillant la mise-à-jour des ressources de la propriété Cheechoo, a été déposé sur SÉDAR le 16 janvier 2023 (réf. communiqué 16 janvier 2023).

La mise à jour de l'estimation des ressources (tableau 1) indique, pour un modèle de fosse à ciel ouvert, des **ressources indiquées de 1,4 million d'onces d'or contenues dans 46,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,94 g/t Au, ainsi que des ressources présumées de 0,5 million d'onces d'or contenues dans 21,1 millions de tonnes à une teneur de 0,73 g/t Au. À noter, qu'il existe un potentiel d'augmenter les ressources du dépôt Cheechoo si un scénario d'exploitation par lixiviation en tas était envisagé. Pour plus de détails à ce sujet, se référer au chapitre 14.11 du rapport technique de BBA disponible sur le site web de Sirios ou sur SÉDAR.**

Tableau 1 : Estimation des ressources minérales indiquées et présumées à l'intérieur de la fosse conceptuelle du projet Cheechoo

	Indiquées			Présumées		
Teneur de Coupure (Au g/t)	Tonnage (Mt)	Au (g/t)	Au (oz)	Tonnage (Mt)	Au (g/t)	Au (oz)
0.35	46.3	0.94	1 404 000	21.1	0.73	494 000

L'estimation des ressources minérales a été complétée par la firme de consultants BBA, conformément aux définitions standards de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM), telles que définies dans le Règlement 43-101. L'estimation est basée sur les données de 329 trous de forage totalisant 76 713 mètres et de 386 rainures pour 3 217 mètres complétés par Sirios entre 2012 et 2022. Le rapport technique complet est disponible sur le site web de Sirios de même que sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil de la compagnie.

Notes accompagnant le tableau de l'estimation des ressources minérales:

1. La personne indépendante et qualifiée pour l'estimation des ressources minérales 2022, telle que définie par le Règlement 43-101, est Pierre-Luc Richard, géo. de Ressources PLR Inc. La date effective de l'estimation est le 20 juillet 2022.
2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales car elles n'ont pas démontré de viabilité économique. La quantité et la teneur des ressources présumées déclarées dans cette estimation de ressources minérales sont de nature incertaine et l'exploration n'a pas été suffisante pour définir ces ressources comme indiquées ou mesurées; cependant, on peut raisonnablement s'attendre à ce que la majorité des ressources minérales présumées soient converties en ressources minérales indiquées avec une exploration plus poussée.
3. Les ressources sont présentées non diluées et à l'intérieur de la fosse pour un scénario de mine à ciel ouvert et sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économiques. Une teneur de coupure de 0,35 g/t Au a été utilisée pour cette estimation de ressources minérales. L'optimisation de la fosse potentielle a été effectuée à l'aide du logiciel Deswik. L'enveloppe de la fosse potentielle a été créée en utilisant des pentes de 45 à 50 degrés dans la roche et de 26 degrés dans le mort-terrain. La teneur de coupure et l'optimisation de la fosse potentielle ont été calculées en utilisant les paramètres suivants (entre autres): prix de l'or = 1 650 USD; taux de change CAD:USD = 1,29; coût de l'extraction de la roche = 2,90 $/t extraite auquel sont ajoutés des coûts de banc incrémentiels de 0,05 $ par banc de 10 m; coût de l'extraction du mort-terrain = 5,00 $/t; Récupération minière = 95%; Dilution minière = 5% à 0 g/t Au; Récupération métallurgique variant de 84% à 92%; coût de traitement = 14,57 $/t traitée; G&A = 5,42 $/t traitée; frais de raffinage et de transport = 5,00 $/oz. Le ratio de décapage (« strip ratio ») est de 2.3 :1 pour le modèle conceptuel de la fosse. Bien que la teneur de coupure calculée est de 0.32 g/t Au, une teneur de coupure de 0.35 g/t Au a été utilisée pour cette estimation de ressources minérales. La teneur de coupure sera réévaluée à la lumière des conditions et des coûts futurs du marché.
4. L'estimation des ressources minérales a été préparée à l'aide du logiciel Geovia® Surpac2022 Refresh 1 et est basée sur 329 forages de surface et 386 rainures de surface, avec un total de 55 566 analyses. La base de données des ressources a été validée avant de procéder à l'estimation. L'interpolation des teneurs a été effectuée avec la méthode de krigeage ordinaire (OK) à partir des données de forage en utilisant des blocs mesurant 10 m x 10 m x 10 m. La fermeture de la base de données de forage était le 20 juillet 2022.
5. Le modèle comprend 20 zones minéralisées dites « haute teneur » (qui ont une épaisseur minimum de 3 m, avec de rares exceptions principalement entre 2 m et 3 m), et deux corps minéralisés à faible teneur principalement inclus dans la tonalite, chacun défini par des intersections en forage. Le modèle de blocs a été reconverti en blocs de 10 m x 10 m x 10 m au prorata des zones haute teneur et basse teneur.
6. Un écrêtage des hautes teneurs a été effectué sur les composites et établi par zone. L'écrêtage varie de 3 g/t à 55 g/t. Une valeur de zéro a été appliquée lorsque la carotte n'a pas été analysée.
7. Des valeurs de densité fixes ont été établies par unité, correspondant à la médiane des données de densité de chaque unité allant de 2,65 t/m^3 à 2,76 t/m^3. Une densité fixe de 2,00 t/m^3 a été attribuée au mort-terrain.
8. Cette estimation de ressources minérales est classée selon des ressources indiquées et présumées. Pour cette minéralisation liée aux intrusions, les ressources minérales indiquées sont définies pour les blocs qui sont informés par un minimum de deux trous de forage et où la maille de forage est principalement inférieure à 50 m alors que les ressources minérales présumées sont définies pour les blocs qui sont informés par un minimum de deux trous de forage et où la maille de forage est inférieure à 100 m. Au besoin, certains blocs ont été surclassés ou déclassés pour éviter que des blocs soient isolés.
9. Le nombre de tonnes métriques (tonnes) et d'onces a été arrondi à la centaine de milliers près et au millier près respectivement.
10. Les définitions et les directives de l'ICM pour l'estimation des ressources minérales ont été suivies.
11. L'auteur n'a connaissance d'aucun problème lié à l'environnement, aux permis, aux titres, juridique, fiscal, sociopolitique ou de commercialisation, ni d'aucun autre problème pertinent non mentionné dans le présent rapport technique susceptible d'avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

4.1.1.2. Décapages et échantillonnage par rainures

En août et septembre 2022, Sirios a réalisé puis échantillonné par rainurage trois décapages mécanisés dans les roches métasédimentaire constituées de méta-greywacke (« métasédiments ») situées à l'est de la fosse conceptuelle du gîte d'or Cheechoo (figure 3). Un total de 218 échantillons provenant de 216 mètres de rainures a été expédié au laboratoire

d'ALS à Val-d'Or pour analyse. Un intervalle titrant 2,65 g/t Au sur 11,0 m (figure 4) a été obtenu, confirmant le **prolongement de la minéralisation aurifère au-delà de la tonalite dans les méta-sédiments à l'extérieur de la fosse conceptuelle** de l'estimation des ressources minérales (ERM) 2020 du projet Cheechoo. Ces résultats mettent en évidence un **nouveau type de minéralisation aurifère**, dans le même type de roches hôtes de la mine Éléonore (réf. communiqué 8 novembre 2022).

Les principaux résultats provenant de ces trois décapages (2022-A, B et C) sont présentés ci-dessous :

Décapage	Rainure	Échantillon	Longueur (m)	Teneur (g/t Au)	Intervalle
2022-A	CHRN22-401	Y092346	1	2,86	**1,61 g/t Au / 2 m**
2022-A	CHRN22-401	Y092347	1	0,36	
2022-A	CHRN22-401	Y092441	1	0,26	
2022-B	CHRN22-416	Y092075	1	0,33	**0,33 g/t Au / 4 m**
2022-B	CHRN22-416	Y092076	1	0,33	
2022-B	CHRN22-416	Y092077	1	0,16	
2022-B	CHRN22-416	Y092079	1	0,51	
2022-B	CHRN22-416	Y092080	1	0,18	
2022-B	CHRN22-417	Y092081	1	0,85	**2,65 g/t Au / 11 m**
2022-B	CHRN22-417	Y092082	1	0,44	
2022-B	CHRN22-417	Y092083	1	0,57	
2022-B	CHRN22-417	Y092084	1	10,9	
2022-B	CHRN22-417	Y092085	1	4,68	
2022-B	CHRN22-417	Y092086	1	1,06	
2022-B	CHRN22-417	Y092087	1	0,72	
2022-B	CHRN22-417	Y092089	1	4,93	
2022-B	CHRN22-417	Y092090	1	1,11	
2022-B	CHRN22-417	Y092091	1	2,85	
2022-B	CHRN22-417	Y092092	1	1,05	
2022-B	CHRN22-417	Y092094	1	0,17	
2022-B	CHRN22-417	Y092095	1	0,23	
2022-B	CHRN22-417	Y092496	1	0,15	
2022-B	CHRN22-418	Y092097	1	2,59	**1,33 g/t Au / 2,7 m**
2022-B	CHRN22-418	Y092099	1	0,81	
2022-B	CHRN22-418	Y092100	0,7	0,27	
2022-B	CHRN22-419	E0000001	1	0,31	**0,39 g/t Au / 3 m**
2022-B	CHRN22-419	E0000002	1	0,22	
2022-B	CHRN22-419	E0000003	1	0,64	
2022-B	CHRN22-422	E0000010	0,7	0,27	
2022-B	CHRN22-423	E0000012	1	0,44	

2022-C	CHRN22-402	Y092443	1	0,39	0,63 g/t Au / 3 m
2022-C	CHRN22-402	Y092444	1	1,13	
2022-C	CHRN22-402	Y092445	1	0,37	
2022-C	CHRN22-402	Y092447	1	1,28	
2022-C	CHRN22-402	Y092368	1	0,22	
2022-C	CHRN22-402	Y092375	1	0,27	
2022-C	CHRN22-402	Y092377	1	0,24	0,37 g/t Au / 8 m
2022-C	CHRN22-402	Y092379	1	0,55	
2022-C	CHRN22-402	Y092380	1	0,72	
2022-C	CHRN22-402	Y092381	1	0,4	
2022-C	CHRN22-402	Y092382	1	0,21	
2022-C	CHRN22-402	Y092383	1	0,05	
2022-C	CHRN22-402	Y092384	1	0,15	
2022-C	CHRN22-402	Y092385	1	0,61	
2022-C	CHRN22-402	Y092391	1	0,22	0,19 g/t Au / 4 m
2022-C	CHRN22-402	Y092392	1	0,04	
2022-C	CHRN22-402	Y092393	1	0,29	
2022-C	CHRN22-402	Y092394	1	0,19	
2022-C	CHRN22-402	Y092399	1	0,21	

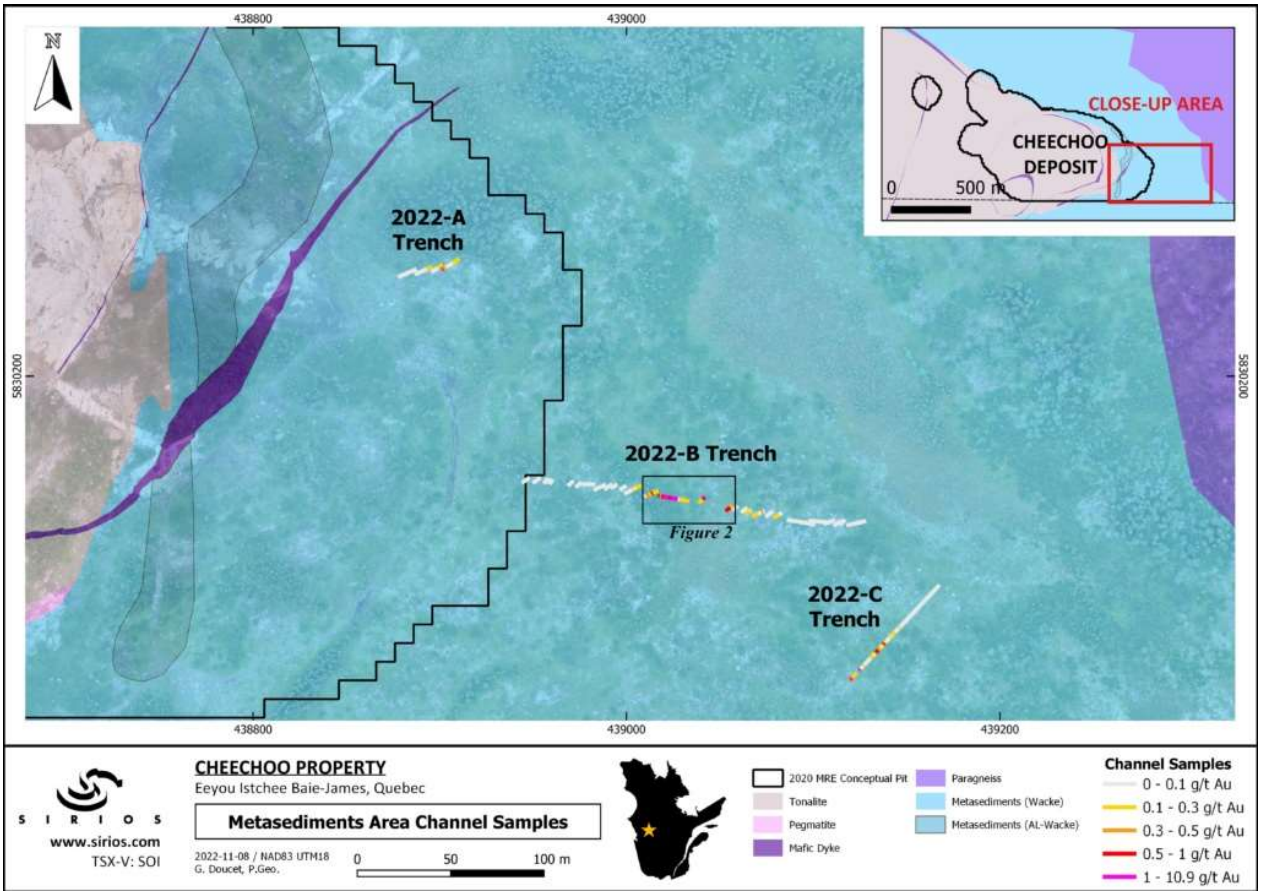

Figure 3 : Localisation des trois décapages de l'été 2022 dans le secteur des méta-greywacke

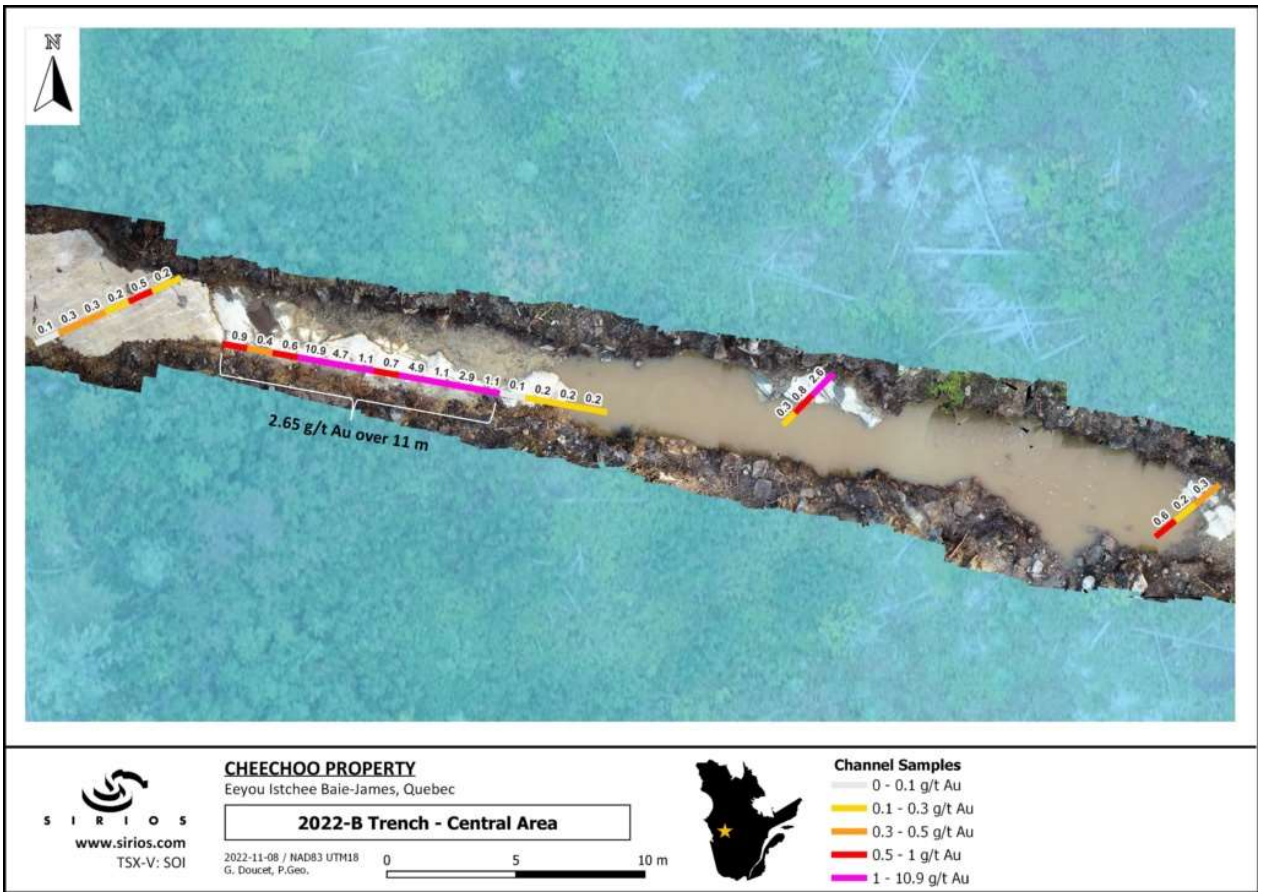

Figure 4 : Partie centrale du décapage 2022-B

4.1.1.3. Tests métallurgiques et de caractérisation pour le tungstène (W)

En juin 2023, Sirios a sélectionné et préparé 10 échantillons composites pour faire une série de tests de caractérisation et de récupération du tungstène associé à la minéralisation en or sur Cheechoo. Les échantillons ont été envoyés à la firme IOS Services Géoscientifiques à Saguenay pour l'étude de caractérisation et certains tests de récupération gravimétrique.

4.1.1.4. Validation des analyses par Photon Assay

En juin 2023, Sirios a expédié 110 échantillons provenant de forages de 2021, chez MSALABS de Val d'Or, pour valider la technique d'analyse par Photon Assay, une nouvelle méthode d'analyse non destructive pour l'or, avec le matériel de Cheechoo. MSALABS Val d'Or a reçu sa certification ISO/IEC Standard 17025 :2017 pour l'analyse d'échantillon par rayon gamma pour l'or avec un instrument Photon Assay le 30 aout 2023.

4.1.1.5. Forage

Une campagne de forage d'environ 1200 m est en cours sur la propriété afin de tester la continuité de la minéralisation aurifère découverte en rainure dans les méta-greywacke à l'été 2022 (réf. communiqué 24 octobre 2023).

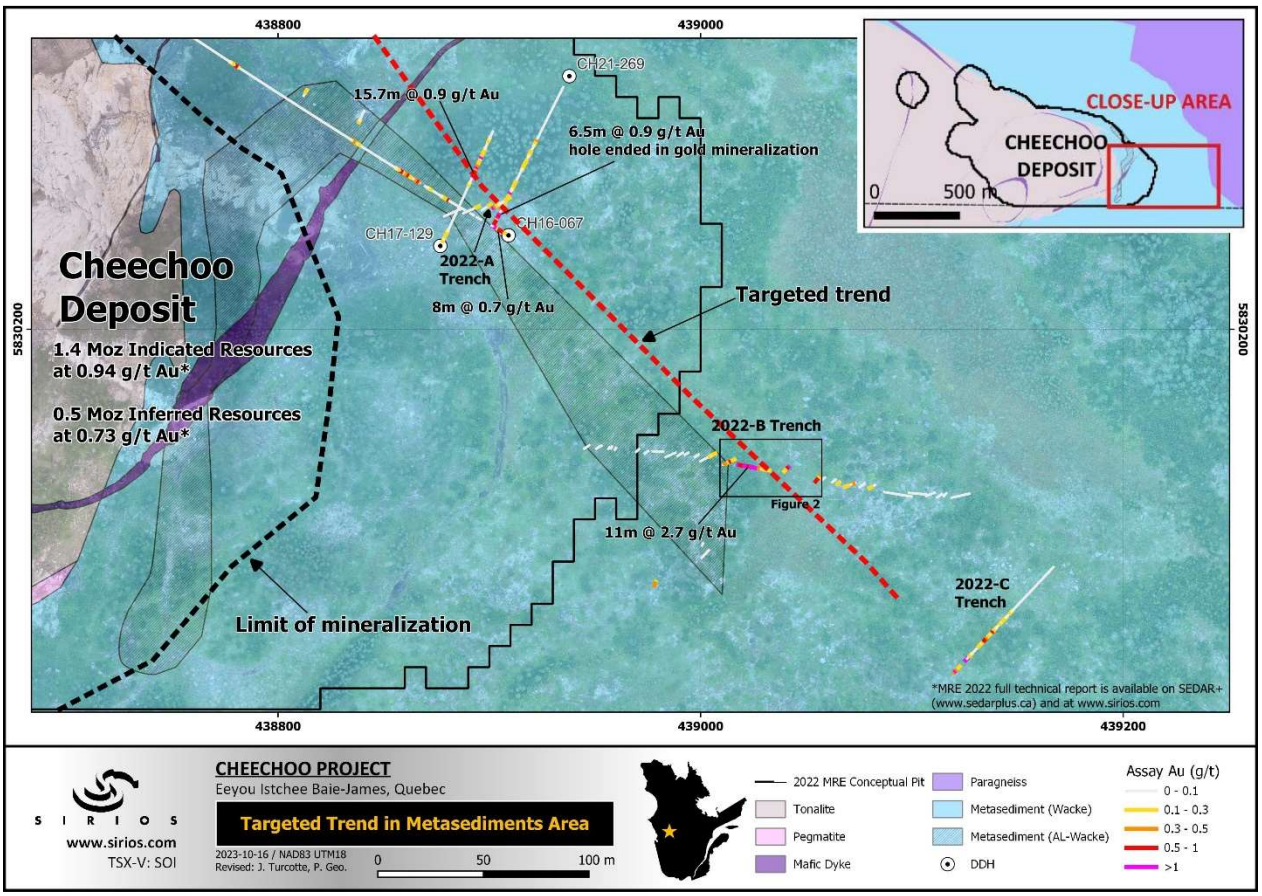

Figure 5 : Localisation des trois décapages de l'été 2022 et sondages dans le secteur des « méta sédiments »

Les travaux exécutés sur la propriété Cheechoo ont totalisé une somme de 1 352 371 $ en excluant la charge d'octroi d'options d'achat d'actions et la charge d'amortissement.

4.2. Propriété Aquilon

La propriété Aquilon est détenue à 100% par Sirios. Elle est constituée de 140 claims couvrant environ 70 km^2 à dix kilomètres au sud du complexe hydro-électrique LA-1 dans la région Eeyou Istchee Baie-James au Québec. Elle est située à environ 490 km à l'est de Radisson et est facilement accessible par route en toute saison via la Trans-taïga traversant la région Eeyou Istchee Baie-James. Une pourvoirie avec piste d'atterrissage est située à moins de 40 minutes de route de la propriété. La réalisation de forage sur la propriété est optimale en hiver compte tenu de la présence de zones marécageuses.

Soquem Inc. détient une redevance sur la propriété Aquilon de 1 % NSR (« retour net de fonderie »), dont la moitié est rachetable pour 500 000 $. De plus, un investisseur privé détenait au 30 juin 2022 une redevance de 1 % NSR, dont le trois-quarts était rachetable par Sirios pour 200 000 $ avant le 30 juin 2022. Le 29 juin 2022, la Société a versé un montant de 25 000 $ à cet investisseur privé afin d'allonger la période de rachat au 30 juillet 2022. Finalement, Sirios a procédé au rachat diminuant ainsi la redevance détenue par l'investisseur à 0,25 % NSR.

En décembre 2022, Sirios signe une entente avec Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. (Sumitomo) lui donnant l'option d'acquérir une participation pouvant atteindre 80% de la propriété aurifère Aquilon, en contrepartie d'un investissement totalisant 14,8M$ (réf. communiqué 19 décembre 2022). Selon l'entente, Sumitomo peut se gagner une participation de 51% dans le projet en payant à Sirios un montant de 200 000$ à la signature et après avoir effectué des travaux d'exploration de 4,6M$ le ou avant le troisième anniversaire de l'entente. Sirios agira comme opérateur

du projet pendant cette période et recevra à ce titre 10% en frais de gérance. Un engagement ferme de 1,6M$ sera investi sur la propriété pendant cette première phase d'option. Sumitomo pourra obtenir une participation additionnelle de 29%, pour un total de 80%, en engageant des travaux d'exploration supplémentaires de 10M$ le ou avant le sixième anniversaire de l'entente. Une fois la participation de 80% acquise par Sumitomo, une co-participation sera formée avec Sirios pour le projet. Dans l'éventualité où la participation d'un partenaire est diluée à moins de 10% celle-ci sera alors convertie en redevance de 2% de retour net de fonderie (Net Smelter Return).

4.2.1. Travaux effectués

En février et mars 2023, Sirios effectue les travaux suivants (réf. communiqué 28 février 2023) :

- un levé d'échantillonnage géochimique de till à grande échelle afin de localiser de nouvelles zones minéralisées sous couverture;
- un levé géophysique au sol de polarisation provoquée (PP) (d'environ 40 km linéaires) afin de définir les extensions d'indices aurifères associés aux sulfures et d'en localiser de nouveaux;
- douze décapages mécanisés visant plusieurs cibles géologiques et géophysiques.

En juin, aout et septembre 2023, Sirios effectue les travaux suivants (réf. communiqué 31 aout 2023) :

- un levée LIDAR aéroporté sur l'ensemble de la propriété (67.4km^2)
- un levé géochimique de sols à l'échelle de la propriété
- une étude structurale
- des levés géophysiques en forages
- un levé géophysique haute résolution par drone sur une portion de la propriété
- des travaux de cartographie et d'échantillonnage de roche sur une série de décapage

Les travaux exécutés sur la propriété Aquilon totalisé une somme de 59 107$ en excluant la charge d'octroi d'options d'achat d'actions et la charge d'amortissement. Ce montant avait été engagé avant la signature de l'entente d'option avec Sumitomo. Les travaux, entièrement financés par Sumitomo, ont totalisé un peu moins de 720 450 $ au 30 juin 2023.

4.3. Propriété Maskwa

La propriété Maskwa, détenue à 100% par Sirios, est située à environ 100 km au sud-ouest de Radisson et à environ 120 km à l'est de Wemindji à Eeyou Istchee Baie-James au Québec. La propriété est composée de 396 claims, pour une superficie d'environ 201 km^2. En plus des anomalies de tantale, indiquées par la présence de colombotantalite (minéral d'oxyde de niobium et tantale), le levé de till réalisé en 2020 par IOS Services Géoscientifiques a identifié trois secteurs anomaux en or, en minéraux du groupe du platine et en minéraux de tungstène sur la propriété. De telles associations sont considérées comme indicateurs pour certains types de dépôts aurifères.

4.3.1. Travaux effectués

En juillet 2023, des analyses géochimiques de la fraction fine des tills de 2020 ont été demandées pour vérifier la corrélation des anomalies en minéraux de tantale dans les tills par des analyses multi-élémentaires incluant le lithium. En octobre 2023, des travaux de suivi ciblant le lithium seront effectués sur les anomalies significatives de tantale détectées antérieurement dans les échantillons de till de la propriété Maskwa (réf. communiqués 5 juillet 2023 et 6 septembre 2023). Le mandat a été attribué à la firme IOS Services Géoscientiques inc. de Saguenay, Québec (IOS) qui prélèvera environ une centaine d'échantillons de till le long de lignes (WNW-ESE) d'échantillonnage axées principalement sur deux secteurs cibles.

4.4. Propriété Li-52

La nouvelle propriété Li-52 a été acquise progressivement entre janvier 2023 et septembre 2023. Elle est maintenant composée de 710 claims couvrant une superficie de plus de 369 km^2, la plus grande propriété de Sirios. Elle possède un excellent potentiel pour l'or, étant située en bordure des sous-provinces géologiques Opinaca et La Grande, de même qu'en lithium, comme l'indique la présence de **plusieurs anomalies en lithium, césium, rubidium et gallium** dans des échantillons de sédiments de fonds de lacs (réf. : communiqué du 1er mars 2023).

5. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

La Société a un revenu net de 329 830 $ (0,001 $ par action) pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023 comparativement à une perte nette de 769 697 $ (0,003 $ par action) pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022.

Résumé des résultats annuels	Au 30 juin 2023 $	Au 30 juin 2022 $
Produits financiers	103 711	6 544
Renversement d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation	1 372 500	-
Radiations d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	3 857
Paiements fondés sur des actions	66 500	99 250
Bénéfice (perte) net(te)	329 830	(769 697)
Bénéfice (perte) net(te) par action	0,001	(0,003)
Actif total	37 522 495	33 762 185

Les produits financiers de la Société sont principalement constitués des intérêts gagnés sur les liquidités de la Société, la variation de la juste valeur des actions de sociétés cotées et des revenus de gestion.

5.1. Analyse des frais généraux et d'administration

Les frais généraux et d'administration sont passés de 717 016 $ en 2022 à 877 317 $ en 2023.

Frais généraux et d'administration	2022-2023 $	2021-2022 $
Salaires et charge au titre des avantages du personnel (excluant les paiements fondés sur des actions)	281 614	282 021
Relations avec les investisseurs et les actionnaires	272 466	138 873
Honoraires professionnels	177 328	118 165
Frais de fiducie et d'enregistrement	51 318	44 300
Assurances, taxes et permis	24 678	53 752
Frais de bureau	20 467	25 783
Charges locatives	18 000	19 374
Impôts de la partie XII.6	16 153	2 371
Publicité et commandites	9 707	24 460
Formation	2 764	2 094
Frais bancaires	2 704	1 596
Frais d'intérêts	118	4 227
TOTAL	**877 317**	**717 016**

En comparant les frais généraux et d'administration pour les exercices terminés le 30 juin 2023 et 2022, on remarque une augmentation au niveau des *Relations avec les investisseurs et les actionnaires*. Cette augmentation peut être expliquée par la promotion plus importante par le président durant l'exercice en comparaison avec l'exercice précédent.

L'augmentation au niveau des *Honoraires professionnels* peut être expliquée par le travail plus important, que l'an dernier, des consultants de la Société pour divers dossiers encourus durant l'exercice. Ces dossiers comprennent, entre autres, la vente de la propriété Pontax et la signature de l'entente d'option sur la propriété Aquilon.

La diminution au niveau des *Assurances, taxes et permis* peut être expliquée par le travail effectué, durant l'exercice précédent, pour l'obtention de la certification UL ECOLOGO®, ainsi que le paiement de montants concernant des non-conformités observés sur la propriété Cheechoo.

5.2. Analyse générale

L'actif total de la Société est passé de 33 762 185 $ en 2022 à 37 522 495 $ en 2023.

La trésorerie, incluant les fonds réservés à l'exploration, totalise 2 345 601 $ en 2023, en comparaison avec 375 600 $ en 2022; le dépôt à terme totalise 50 000 $ en 2023, comparativement à 54 653 $ en 2022. La variation de la trésorerie, ainsi que du dépôt à terme, est directement reliée à l'exécution des principaux travaux d'exploration et des activités d'administration de la Société ainsi que des clôtures de financements plus élevés en 2023 en comparaison avec 2022. Les actions cotées sont passées de 32 523 $ en 2022 à 220 318 $ en 2023. La variation peut être expliquée par la réception d'actions de sociétés cotées pour la vente de la propriété Pontax, ainsi que la variation des cotes boursières.

Les crédits d'impôt à recevoir sont passés de 639 402 $ en 2022 à 713 219 $ en 2023. Les crédits d'impôts à recevoir de 2023 comprennent ceux de 2022 et 2023.

Les immobilisations corporelles sont passées de 579 935 $ en 2022 à 170 883 $ en 2023.

Le solde du montant des financements accréditifs non dépensé est de 737 234 $ au 30 juin 2023, en comparaison avec 422 493 $ en 2022. Le montant au 30 juin 2023 doit être engagé avant le 31 décembre 2023.

Les actifs d'exploration et d'évaluation ont varié de 31 871 903 $ en 2022 à 33 860 774 $ en 2023.

5.3. Résumé des résultats trimestriels

	2022-2023				2021-2022			
	T4 $	T3 $	T2 $	T1 $	T4 $	T3 $	T2 $	T1 $
Autres revenus et dépenses	44 418	60 319	3 632	(4 776)	(13 914)	(20 409)	(32 408)	(54 945)
Bénéfice (perte) net(te)	1 219 008	(229 295)	(249 640)	(410 243)	(638 650)	(128 539)	(266 864)	264 356
Perte nette par action	0,005	(0,001)	(0,001)	(0,002)	(0,0015)	(0,0005)	(0,001)	-

Les autres revenus et dépenses sont constitués principalement de la valeur non réalisée des actions cotées et des intérêts gagnés sur les liquidités de la Société.

Pour le T3-2022, la radiation de la propriété Goldorak, pour un montant de 3 857 $, vient augmenter la perte nette.

Pour le T3-2022, la signature d'une entente stratégique comprenait la vente de redevances sur les propriétés Aquilon, Pontax, Maskwa, Niska et Tilly 2. Un montant de 9 766 $ a été comptabilisé en résultat net comme gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation, diminuant la perte nette.

Pour le T4-2023, la vente de la propriété Pontax a produit un renversement de la dévaluation sur la propriété d'un montant de 1 372 500 $ venant diminuer la perte nette ainsi qu'une perte sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation d'un montant de 5 709 $, augmentant la perte nette.

Pour le T1-2022, T3-2022, T4-2022 et T1-2023, les moins-values sur les actions cotées de 32 893 $, 18 179 $, 16 636 $ et 7 591 $ respectivement, viennent diminuer les revenus.

Pour le T2-2023, T3-2023 et T4-2023, les plus-values sur les actions cotées de 2 614 $, 5 318 $ et 14 954 $ respectivement, viennent augmenter les revenus.

Pour le T1-2022, T2-2022, T3-2022, T3-2023 et T4-2023, les charges d'impôts différés positives de 518 692 $, 62 737 $, 74 936 $, 22 189 $ et 15 899 $ respectivement, viennent diminuer la perte nette.

Pour le T4-2022, T1-2023 et T2-2023, les charges d'impôt différés négatives de 489 375 $, 244 473 $ et 8 209 $ respectivement, viennent augmenter la perte nette.

6. FONDS DE ROULEMENT ET SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Au 30 juin 2023, le fonds de roulement, incluant les fonds réservés à l'exploration, est de 1 941 500 $ en comparaison avec 878 815 $ au 30 juin 2022. Pendant l'exercice, les fonds ont été utilisés pour les activités d'exploration et d'administration.

Les dirigeants de Sirios sont conscients de l'état des liquidités au 30 juin 2023 et continuent de contrôler de façon stricte les frais généraux et d'administration. La Société est considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. De plus, le climat actuel d'incertitude exige des efforts plus grands pour obtenir des fonds auprès d'investisseurs.

Au 30 juin 2023 :

- 268 331 213 actions ordinaires étaient émises et en circulation, ainsi que 100 000 actions privilégiées.
- 19 588 749 bons de souscription étaient émis. Chaque bon permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.
- 14 375 000 options étaient attribuées et exerçables. Chaque option permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

7. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Tableau de l'évolution des actions ordinaires et privilégiées

	2022-2023		2021-2022	
	Nombre d'actions	Montant $	Nombre d'actions	Montant $
Actions ordinaires				
Émises				
Solde au début	234 456 760	55 145 143	202 069 527	52 918 542
Actions ordinaires	19 588 749	1 175 325	25 000 000	1 570 000
Actions ordinaires accréditives	14 285 704	928 571	7 387 233	656 601
Actions privilégiées, Série A				
Émises et payées	100 000	50 000	100 000	50 000
TOTAL	**268 431 213**	**57 299 039**	**234 556 760**	**55 195 143**

Le 17 septembre 2021, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé pour un montant total de 350 000 $. Les unités, vendues au prix de 0,10 $ chacune, comprenaient une action ordinaire et un bon de souscription. Au total, 3 500 000 actions ont été émises ainsi que 3 500 000 bons de souscription.

Le 31 août et 17 septembre 2021, la Société a procédé aux clôtures d'un placement privé accréditif, pour un montant total de 886 468 $. Au total, 7 387 233 actions accréditives, à un prix de 0,12 $, ont été émises. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu d'un an à compter de la date de renonciation.

Le 26 janvier 2022, la Société a procédé à la signature d'une entente stratégique d'un montant de 1,5M $. Cette entente comprenait l'émission de 21 500 000 actions ordinaires de Sirios au prix de 0,06 $ par action, ainsi que la vente de redevances sur les propriétés Aquilon, Pontax, Maskwa, Niska et Tilly 2.

Le 28 juillet 2022, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé pour un montant total de 1 175 325 $. Les unités, vendues au prix de 0,06 $ chacune, comprenaient une action ordinaire et un bon de souscription. Au total, 19 588 749 actions ont été émises ainsi que 19 588 749 bons de souscription.

Le 22 décembre 2022, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif pour un montant total de 999 999 $. Au total, 14 285 704 actions accréditives, à un prix de 0,07 $, ont été émises.

Description	Nombre d'actions	Montant $
Au 30 juin 2023 et 25 octobre 2023	**268 431 213**	**57 299 039**

8. INFORMATIONS SUR LES OPTIONS EN CIRCULATION

Tableau de l'évolution des options en circulation

	2022-2023		2021-2022	
	Nombre d'options	Prix de levée $	Nombre d'options	Prix de levée $
Solde au début	13 825 000	0,18	13 775 000	0,26
Octroyées	3 325 000	0,07	3 225 000	0,08
Expirées et annulées	(2 775 000)	(0,27)	(3 175 000)	(0,44)
Solde à la fin	**14 375 000**	**0,13**	**13 825 000**	**0,18**
Octroyées	300 000	0,07		
Au 25 octobre 2023	**14 675 000**	**0,13**		

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 22 décembre 2021, de 2 975 000 options auprès de dirigeants, administrateurs, employés et consultants, à un prix de levée de 0,08 $ par action.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 25 janvier 2022, de 250 000 options auprès d'un nouvel administrateur à un prix de levée de 0,08 $ par action.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 15 décembre 2022, de 3 325 000 options auprès de dirigeants, administrateurs, employés et consultants, à un prix de levée de 0,07 $ par action.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 27 juillet 2023, de 300 000 options auprès d'un nouvel administrateur à un prix de levée de 0,07 $ par action.

Options attribuées aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants et pouvant être levées au 25 octobre 2023

Date d'échéance	Nombre d'options attribuées et pouvant être exercées	Prix de levée $
13 novembre 2023	1 925 000	0,220
19 novembre 2024	3 425 000	0,185
9 décembre 2025	2 650 000	0,150
22 décembre 2026	2 800 000	0,080
25 janvier 2027	250 000	0,080
15 décembre 2027	3 325 000	0,070
27 juillet 2028	300 000	0,070
	14 675 000	**0,13**

9. INFORMATIONS SUR LE BONS DE SOUSCRIPTION

Tableau de l'évolution des bons de souscription

	2022-2023		2021-2022	
	Nombre de bons de souscription	Prix moyen de levée $	Nombre de bons de souscription	Prix moyen de levée $
Solde au début	3 500 000	0,15	11 405 501	0,23
Émis	19 588 749	0,10	3 500 000	0,15
Expirés	(3 500 000)	(0,15)	(11 405 501)	(0,23)
Solde à la fin	**19 588 749**	**0,10**	**3 500 000**	**0,15**

Dans le cadre du placement privé du 17 septembre 2021, 3 500 000 bons de souscription ont été émis au prix d'exercice de 0,15 $ l'action.

Dans le cadre du placement privé du 27 juillet 2022, 19 588 749 bons de souscription ont été émis au prix d'exercice de 0,10 $ l'action.

Bons de souscription en circulation au 25 octobre 2023

Date d'échéance	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice $
27 juillet 2024	19 588 749	0,10
	19 588 749	**0,10**

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

10.1. Principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants et des membres du conseil d'administration est constituée des éléments suivants :

	30 juin 2023 $	30 juin 2022 $
Salaires et avantages sociaux	229 698	231 449
Paiements fondés sur des actions	35 500	55 750
	265 198	**287 199**

10.2. Conseil d'administration

Le 15 décembre 2022, lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires, Sirios annonce la nomination de Mme Colinda Parent et M. Guy Le Bel aux titres d'administrateurs du conseil d'administration de la Société. Ils ont été nommés à la suite du départ de MM. Guy Chevrette et Michel Bouchard.

Le 27 juillet 2023, Sirios annonce la nomination de M. Robert Ménard à titre d'administrateur du conseil d'administration de la Société faisant suite au départ de M. François Auclair.

11. ENGAGEMENTS ENVERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

11.1. E3 plus

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (PDAC) a établi E3 Plus, un cadre d'exploration responsable. E3 Plus a pour but d'aider les sociétés d'exploration à améliorer leur rendement dans les domaines de la responsabilité sociale, de la gérance de l'environnement et de la santé-sécurité et à intégrer ces trois aspects dans tous leurs programmes d'exploration. Ressources Sirios a adopté les huit principes E3 Plus et demande également à ses consultants et fournisseurs de les respecter. Voici les principes qui s'appliquent principalement à la Société :

- Pratiques commerciales éthiques : Sirios continue d'appliquer des procédures de gestion qui favorisent l'honnêteté, l'intégrité, la transparence et l'obligation de rendre compte.
- Intégrer les communautés d'accueil et des autres parties affectées et intéressées : Lors de ses travaux d'exploration, Sirios s'assure d'interagir avec les communautés autochtones, dont les trappeurs, organisations, groupes et individus, en faisant preuve de respect, d'inclusion et de participation significative.
- Protéger l'environnement : Sirios effectue ses activités d'exploration de manière à avoir un impact minimal sur l'environnement et applique, dans toutes ses opérations, les principes du développement durable.

11.2. Engagements de la gouvernance

De plus, depuis 2012, le conseil d'administration de la Société a voté une résolution prenant les engagements suivants à titre de gouvernance respectant les principes de développement durable :

- En termes de gouvernance et de gestion responsable, la Société doit s'assurer :
    - Que l'employé, à tous les niveaux, comprend ses responsabilités environnementales et sociales et qu'ils travaillent à l'amélioration de son environnement de travail.
    - De planifier, évaluer et gérer tous les projets avec rigueur dans le but de minimiser les effets négatifs sur l'environnement et les communautés locales.
- La gestion responsable d'un projet sur des terres utilisées par d'autres intervenants passe par le dialogue. La Société doit s'assurer :
    - De développer une communication proactive, ouverte et transparente avec les autorités locales (incluant les communautés autochtones), municipales et les organismes gouvernementaux.
    - De développer une communication proactive avec les autres parties prenantes du territoire.
- En termes de santé et sécurité, la Société doit s'assurer :
    - D'appliquer avec diligence les réglementations en matière de santé-sécurité dans toutes ses activités d'exploration.
- En termes d'environnement, la Société doit s'assurer :
    - D'appliquer avec diligence les réglementations en matière d'environnement dans toutes ses activités d'exploration.
- En termes socio-économiques, la Société doit s'assurer :
    - Dans la mesure du possible, de générer des retombées locales et de contribuer au développement local par l'établissement de partenariats constructifs avec les communautés autochtones et non autochtones, dans le respect des intérêts propres à chacune.

11.3. Ecologo

La certification ECOLOGO® UL a été développée par UL, un organisme de certification indépendant, en se basant sur le travail accompli depuis 2012 par la Chaire en entrepreneuriat minier de l'Université du Québec en Abitibi Témiscamingue (UQAT) en collaboration avec L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ). La norme, soutenue par l'industrie et les autorités gouvernementales, vise à évaluer et promouvoir les pratiques responsables des sociétés d'exploration minière et de leurs contracteurs.

Le processus de certification implique la vérification par un auditeur indépendant de nombreux indicateurs liés aux pratiques en matière d'environnement, de santé et sécurité au travail, de relations avec les communautés, de relations avec les Premières Nations, d'éthique des affaires et de transparence, d'efficience économique, de contribution à l'économie locale, etc.

En accord avec son engagement envers le développement durable, Sirios a reçu la certification ECOLOGO® UL pour les entreprises d'exploration minière en mars 2022.

12. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

12.1. Jugements importants de la direction

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat
La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. Par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.
Dépréciation des immobilisations corporelles
L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

Aux 30 juin 2023 et 2022, la Société n'a effectué aucun test de dépréciation.

Continuité d'exploitation
L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'évènements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances.

12.2. Incertitude relative aux estimations

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation
L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démonstrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stage suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, il n'y a eu aucune radiation des actifs d'exploration et d'évaluation (radiation de la propriété Goldorak pour un montant de 3 857 $ au 30 juin 2022). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, une reprise de valeur a été comptabilisée au résultat net pour la propriété Pontax, suite à la vente de cette propriété, pour un montant de 1 372 500 $ (aucune reprise de valeur au 30 juin 2022).

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver ces propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospecter pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir ou il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

Paiements fondés sur des actions
Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes.

Crédit d'impôt à recevoir
Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

12.3. Arrangement hors bilan

Il n'y a aucun arrangement hors bilan au 30 juin 2023.

13. RISQUES ET INCERTITUDES

Risque lié aux conditions de l'industrie
L'exploration et la mise en valeur des ressources minières comportent des risques significatifs que même une évaluation soignée alliée à l'expérience et au savoir-faire ne peut éviter. D'importantes dépenses en capital doivent être effectuées préalablement à l'obtention de quelques revenus provenant des opérations. Plusieurs programmes d'exploration ne mènent pas à la découverte d'une minéralisation, ou la minéralisation découverte peut ne pas être en quantité suffisante pour une exploitation profitable. Des situations inhabituelles, des feux, des conflits de travail, inondations, explosions, glissements de terrain et l'impossibilité d'obtenir de la machinerie, de l'équipement ou de la main-d'œuvre sont quelques-uns des risques encourus dans la poursuite des programmes d'exploration et de l'exploitation minière. La viabilité commerciale de l'exploitation de tout dépôt de métaux précieux dépend aussi de plusieurs facteurs, dont les infrastructures, la réglementation gouvernementale, les prix, les taxes, les royautés. Aucune garantie ne peut être obtenue voulant que le minerai soit découvert en quantité, qualité, volume et teneur justifiant une

exploitation commerciale sur les propriétés de la Société. Plusieurs facteurs externes influent et peuvent avoir des impacts significatifs sur les résultats de la Société et sur ses besoins en financement et capitaux.

Risques financiers
La Société est considérée comme une société d'exploration. Elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risques relatifs aux titres de propriété
Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujetti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Fiscalité
Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou le Ministère du Revenu du Québec soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement.

Dépendance d'un personnel clé
Le développement de la Société est et continuera d'être dépendant de son habileté à attirer et retenir un personnel de gestion et d'exploration minière compétent. La Société fait face à la concurrence d'autres sociétés minières.

Conflits d'intérêts
Certains administrateurs de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point.

Risque environnemental
La Société est sujette à différents incidents environnementaux qui peuvent survenir lors des travaux d'exploration. La Société maintient un programme de gestion des risques environnementaux qui comprend des plans et des pratiques opérationnels.

14. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Société sont la responsabilité des dirigeants de la Société et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants.

Montréal. Le 25 octobre 2023.

(signé) Dominique Doucet, président
(signé) Frédéric Sahyouni, chef de la direction financière